



Participation citoyenne et vie associative : la diversité, quels apports ?

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

© Une analyse de [l'IRFAM](#), Liège, 2017 – 12

Préambule

Cette série d'analyses propose une synthèse autour de l'interrogation *comment dépasser la peur de l'Autre en valorisant mieux ses apports ?* Nombreux sont les citoyens belges qui voient dans l'immigration une concurrence sur le marché de l'emploi et dans le secteur du logement, ainsi qu'une détérioration du système d'éducation et de sécurité sociale. Des inquiétudes apparaissent aussi à propos de la capacité d'intégration de certaines populations étrangères. D'aucuns souhaiteraient enrayer un phénomène vieux comme le monde en rendant les frontières plus hermétiques par une série de mesures drastiques. Pourtant, la réalité telle qu'observée par les recherches est nettement plus nuancée. Ces études se répètent depuis des années et montrent que les mouvements de population génèrent une plus-value économique en proposant de la main-d'œuvre, particulièrement dans les secteurs en pénurie. Les observations sont nombreuses et indiquent que l'emploi des migrants a des effets bénéfiques en termes de promotion du travail dans les pays d'accueil. Toutefois, le prix à payer semble être la division du marché de l'emploi. Les chercheurs nomment ce phénomène *ethnostratification* pour expliquer la faible concurrence entre natifs et migrants sur le marché. Cette division se reflète sur l'ensemble de la société qui finit lui aussi par se dualiser, clivant « autochtones », d'une part, et « allochtones », d'autre part qui ne finissent pas d'être ostracisés, malgré le fait qu'ils ancrent leur foyer en Belgique. Les observations que nous synthétisons montrent qu'il est possible de tirer un meilleur parti des migrations tout en dépassant les dissensions sociales. *Nous insistons sur la nécessité de s'informer, car quand nous jugeons sans connaître, nous condamnons sans preuve.* Il appartient au pays récepteur d'organiser l'accueil et l'intégration des populations concernées afin de fluidifier l'insertion des migrants à l'emploi, dans le logement et à l'école. C'est à ce prix seulement que la potentialité que représente l'immigration pour l'économie, les sociétés et la démographie de nos régions peut éclore. À défaut, nous ne ferons qu'aggraver les coûts que l'immigration non régulée et non accueillie représente.

Notre travail permet au lecteur d'accéder à une synthèse proposée en une vingtaine de brèves parties thématiques. Ces textes ont été revus par autant de spécialistes et universitaires de la Belgique francophone à qui nous avons demandé de faire l'effort d'identifier la pertinence de cette littérature internationale pour nos régions, dont le fonctionnement est forcément imbriqué dans un système au moins européen. Les acteurs des Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie nous ont, quant à eux, aidés à adapter ces textes au milieu des intervenants sociaux. Ces analyses sont issues de notre ouvrage, « *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants* », publié chez L'Harmattan (<http://urlz.fr/6jzG>). Elles ont été présentées au public le 23 mai 2017 lors d'un colloque tenu à Liège avec la participation de près de 300 personnes. La rencontre est disponible à l'écoute sur Radio 27 (<http://urlz.fr/6jzI>). C'est dans le même effort de diffusion que nous avons le plaisir vous proposer ces analyses sur notre site. Bonne découverte.

Pour citer cette analyse :

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey, « Participation citoyenne et vie associative : la diversité, quels apports ? », dans A. Manço et coll., *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 127-134.

Participation citoyenne et vie associative : la diversité, quels apports ?

Altay Manço, Saïd Ouled El Bey

L'Europe a toujours connu des flux migratoires de différentes origines et la diversité intrinsèque de la population européenne est un fait. Pour Kirchberger et Niessen (2011), cette altérité culturelle peut avoir des effets positifs sur le bien-être de tout un chacun, ainsi que le développement humain et économique du continent : *elle permet, par exemple, de disposer d'une variété quasi infinie de ressources culturelles sous de multiples formes linguistiques, techniques, artistiques, culinaires, etc. Ces ressources sont autant de solutions ou d'inspirations qui enrichissent nos pratiques culturelles et citoyennes, les produits que nous consommons, comment nous les consommons, les activités que nous réalisons, les informations et expériences auxquelles nous accédons...*

Si les diversités culturelles permettent ainsi d'enrichir de nouvelles connaissances, elles génèrent aussi une force créatrice à travers les interrogations et les étonnements qu'elles nous inspirent. Les variations culturelles incitent, en effet, à l'exploration de nouvelles approches et stimulent l'innovation dans de nombreux domaines. Elles renforcent, enfin, la « résistance », entendue comme la capacité d'un système à pouvoir s'adapter à de nouvelles conditions. *Comme la biodiversité est la clé d'un environnement sain et durable, les diversités culturelles peuvent être vues, selon Marglin (1990), comme la clé de la survie de nos démocraties.*

La diversité culturelle : une ressource difficile à valoriser ?

Malgré, ces constats intéressants, largement relayés par l'histoire des migrations croisant celle du développement industriel en Europe (e. a., Morelli, 1992), les observations historiques sont également nombreuses montrant que la diversité culturelle peut aussi compliquer les interactions entre groupes humains et être une source de tensions.

Ne pas partager les mêmes enjeux, normes ou valeurs peut engendrer, dans certains contextes sociopolitiques, des comportements qui paraissent mutuellement incompatibles et qui peuvent bloquer la communication entre communautés d'orientations différentes. Cela peut donner suite à des antipathies réciproques, des phénomènes de stéréotypie, de discrimination et de dégoût, voire occasionner, de part et d'autre, des sentiments d'insécurité, une crainte d'invasion, de perte d'identité, etc. Les corollaires sont alors des réactions de rejet, la ségrégation ou encore la violence sous ses multiples formes.

La sociologie retient que ce type de conflits socioculturels survient lorsque les groupes perçus comme « différents » (minorités, immigrés...) apparaissent comme étant des concurrents par rapport à des ressources forcément rares dans l'environnement social : le logement, l'emploi et autres avantages sociaux (van Kempen et Özüekren, 1998). Le conflit guette également si les « minoritaires » sont ressentis comme une menace à l'ordre social ou à l'homogénéité culturelle que s'octroie la population « majoritaire » (Faist et Häussermann, 1996 ; Lücken-Klassen et Heckmann, 2010 ; e. a.).

Pour l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (2012), les tensions potentiellement dues à la coexistence de groupes culturels différents sont une des principales sources d'inquiétude en matière de sécurité intérieure¹ : l'actualité des attentats islamistes appuie malheureusement cette lecture.

Putman (2000), spécialiste américain du lien social, observe, quant à lui, une relation inverse entre l'accroissement de la diversité culturelle dans une localité et l'approfondissement de la cohésion sociale : il montre qu'en pareil contexte socioculturel, la proportion de citoyens qui vont voter (le vote n'est pas obligatoire aux États-Unis) diminue, comme le taux de personnes qui font du bénévolat ou qui alimentent des œuvres de charité. Selon l'auteur, les habitants de localités culturellement hétérogènes collaborent moins à des projets collectifs que les personnes appartenant à des communautés « homogènes », où la plupart des personnes se connaissent au moins indirectement ou du moins, ont l'impression de se (re)connaître mutuellement. Alors, le don y prend un sens plus évident et la probabilité de le voir advenir est amplifiée. D'autres recherches remarquent également que la diversité culturelle est corrélée négativement avec la solidarité tant à l'intérieur du groupe qu'avec des membres de groupes extérieurs ; par ailleurs, la confiance entre voisins est moindre dans les régions américaines métropolitaines, largement mixées, réceptrices de migrations internationales, comparées aux zones rurales plus fermées aux flux de populations étrangères (Khovanova-Rubicondo et Pinelli, 2012).

¹ www.osce.org/hcnm/33317?download=true.

La vie associative des migrants comme contribution

« *Diversité vs citoyenneté* » serait-ce donc l'affiche d'un match à score nul ? La réalité est sans doute à nuancer. En Belgique, nous ne manquons pas de recherches sur la participation associative, citoyenne et politique des populations issues de l'immigration.

Pour Gatugu et Manço (2005), par exemple, les associations d'immigrants jouent un rôle important pour l'accueil de primo-arrivants et rendent ainsi divers services : ces structures associatives font preuve de solidarité concrète (dons d'objets et autres aides), de soutien moral et proposent diverses informations aux nouveaux arrivants leur permettant d'atterrir et de s'orienter dans leur nouveau pays. De nombreuses recherches (Born et coll., 2006) montrent, en effet, que les primo-migrants ou les demandeurs d'asile font face à une multitude de difficultés en termes de statut de séjour, d'accès au marché du logement, à l'emploi, à l'école, etc. Aussi, mettent-ils en place des stratégies afin de surmonter ces obstacles (acquisition d'un permis de travail, reconnaissance des qualifications, lutte contre la discrimination...). Les difficultés d'intégration, les discriminations et l'insuffisance des services aux migrants encouragent la solidarité intracommunautaire : ainsi, les migrants les plus défavorisés ont (paradoxalement) besoin de leur communauté ethnique afin de s'adapter à la vie dans le pays d'accueil. Les organisations de migrants ont des compétences utiles pour les initiatives d'intégration et sont une ressource qui pourrait être utilisée plus largement.

De plus, certaines associations de migrants, parmi les plus anciennes et les plus ancrées en Belgique, développent aussi d'autres actions, souvent en partenariat avec des ONG ou des pouvoirs locaux belges, notamment en termes de transfert de connaissances et de compétences variées, ainsi que de biens matériels vers leurs pays d'origine, y suscitant un développement local (Manço et Amoranitis, 2010 ; Manço et Aschenbroich, 2013).

Avec les générations issues de l'immigration qui s'établissent en Belgique, on voit de nombreuses associations de solidarité créées par les migrants devenir de plus en plus professionnelles et élargir leurs activités à des publics de toute origine et pas seulement les personnes de leur propre appartenance culturelle. *C'est à cette condition que les structures, créées à l'origine par des migrants d'une communauté donnée, deviennent de véritables « ponts » reliant divers groupes de citoyens.*

Les travaux de Manço et Gerstnerova (2016), montrent encore comment des associations de Belges originaires de Turquie et de l'Afrique centrale voient le jour ou se transforment en créateurs alternatifs d'emploi ou se muent en entreprises, et apportent une valeur ajoutée à la société d'accueil incarnant l'idée selon laquelle, *si des politiques pouvaient encadrer et valoriser ces expériences afin d'en tirer un plus ample bénéfice et d'en limiter d'éventuels effets secondaires, leurs impacts seraient plus importants et bénéfiques, au service d'une société plus cohésive.*

L'implication politique des citoyens issus de l'immigration

Jusqu'à la fin des années 70, les travailleurs immigrés ont été globalement perçus, notamment en Belgique, comme des « travailleurs invités », donc passagers, au rôle politiquement passif, assumant surtout un apport économique ponctuel² (Morelli, 1992).

Cependant, dès les années 80, on voit progressivement entrer les immigrées et leurs descendants dans des formes de participation de plus en plus politiques³ (Martiniello, 1997). Ainsi, des conseils consultatifs communaux des immigrés impulsés par les syndicats sont mis en place, dès cette époque, dans une trentaine de communes, principalement à Bruxelles et en Wallonie (Panceira, 1982). Il faut, en effet, concéder que gérer une commune dont une partie importante des résidents n'est jamais sondée parce que n'ayant pas le droit de vote n'est aisé pour aucune démocratie⁴.

Portée par la scène médiatique, émerge, dès les élections communales d'octobre 1994, la question de la présence aux assemblées des élus d'origine étrangère. L'apparition de ces « nouveaux Belges », par exemple d'origine nord-africaine, sur la scène politique bruxelloise — une quinzaine d'élus d'origine étrangère à l'époque —

² Selon le sociologue Marco Martiniello rencontré début 2016, il convient de souligner la participation importante des travailleurs immigrés du sud de l'Europe (encadrés par les syndicats belges) durant les grèves des années 60 et leur impulsion pour faire évoluer la législation sur les maladies professionnelles.

³ Le lien politique des migrants en Europe vis-à-vis de leur pays d'origine a existé de tout temps. Il a même été renforcé, dans certains cas, par l'arrivée dans ces groupes de réfugiés politiques fuyant les régimes de ces pays, voire, dans un autre sens, par le fait des « agents culturels » (enseignants, religieux...) envoyés en mission en Europe par les gouvernements de certains pays d'origine.

⁴ La question de l'accès au droit de vote des étrangers est aujourd'hui en partie dépassée, notamment, par le haut taux de naturalisation observé au sein de plusieurs communautés immigrées extra-européennes. Quant aux ressortissants des États membres de l'UE, ils peuvent participer aux élections locales et européennes, comme, en ce qui concerne le scrutin local seulement, les étrangers issus de pays tiers, moyennant une démarche d'inscription sur les listes électorales. Dans ce domaine, la Belgique a été pionnière par rapport à plusieurs autres pays de l'UE, comme le Luxembourg (Manço et coll., 2014).

interpelle. En vue d'apaiser une tranche de la population « belgo-belge », les médias veulent savoir si ces nouveaux élus envisagent de travailler au bien de tous ou s'ils représentent seulement les populations issues de l'immigration. Les implications notamment religieuses de la question inquiètent déjà, comme les liens de certains élus d'origine étrangère avec leurs pays d'origine.

Une étude menée à la fin des années 90 (Martiniello, 1997) montre pourtant que ces élus jouent parfaitement le jeu démocratique et qu'ils n'attisent pas l'ethnisation des institutions communales à Bruxelles. Pourtant, ils sont porteurs de certaines revendications particulières de par les sensibilités qui sont les leurs, notamment en matière d'accueil et intégration des migrants et en matière d'accommodements de leurs pratiques culturelles et religieuses. Leur objectif principal reste néanmoins la préservation de l'intérêt de la cité en désamorçant des conflits ethniques potentiels. *Cette étude révèle la contribution de ces élus d'origine étrangère à une meilleure compréhension et prise en compte politique de la diversité culturelle et identitaire dans les communes bruxelloises et souligne leurs initiatives compatibles avec l'idéal citoyen.*

S'il existe une représentation des communautés d'origine étrangère dans l'arène politique, l'accès à la nationalité belge ou au droit de vote aidant, la population issue de l'immigration constitue, depuis le début du 21^e siècle, une force électorale non négligeable en Belgique et notamment dans ses zones de concentration, comme la Région bruxelloise (Deboosere et coll., 2009).

Cette massification conduit à revoir l'analyse des années 90. Une recherche (Rea, Jacobs et coll., 2010) menée dans trois communes de la Région de Bruxelles-Capitale, suite aux élections communales de 2006, tente ainsi de comprendre les comportements électoraux des minorités ethniques. Les données recueillies laissent entendre que lors du vote, l'origine ethnique influence le choix du parti indépendamment du niveau d'études et de la position socio-économique du citoyen. Ainsi, alors que les électeurs d'origine non européenne ne votent pas systématiquement pour la gauche, la majorité de ceux d'origine marocaine soutient le parti socialiste. Contrairement aux centristes (CDH) et libéraux (MR) qui parviennent à recueillir des voix auprès de certaines populations hors UE (ex. : les Turcs à Schaerbeek), les écologistes peinent à obtenir leur soutien.

Selon les chercheurs, les partis politiques peuvent donc viser localement des niches électorales ethniques, s'ils proposent des candidats crédibles issus de ces communautés. Malgré qu'il y ait lieu d'approfondir l'approche des chercheurs par des recherches qualitatives, les données recueillies suggèrent, au même titre que les constats des enquêtes électorales, que les électeurs des minorités ethniques (souvent issues de groupes défavorisés) soutiennent le parti sortant vu que les administrations locales en Belgique disposent de compétences et de moyens dans l'attribution de l'emploi municipal, des logements sociaux et de l'aide sociale. Bien que toutes les catégories d'électeurs votent pour des candidats des minorités ethniques, les électeurs d'origine étrangère votent cependant davantage pour des politiciens de leur origine (Rea, Jacobs et coll., 2010).

Des constats généralisés

Lorsque ces données sont comparées à celles des Pays-Bas, par exemple, il apparaît que la mobilisation électorale des minorités ethniques est un phénomène persistant qui dépasse les limites régionales. En effet, l'étude de Tillie (1998) soutient que les préférences de vote des électeurs issues de l'immigration en Hollande visent les partis qui proposent dans leur liste un ou plusieurs candidats de la même origine qu'eux et/ou des partis dont le programme s'affiche en faveur de la population immigrée, tenant compte des questions qui les touchent particulièrement. Les observations vont également dans le même sens, dans le cas du Grand-Duché de Luxembourg (Manço et coll., 2014).

Les réalités démographiques de l'immigration et la densité associative en Région bruxelloise (et dans d'autres villes de l'Europe occidentale) engendrent ainsi des *structures d'opportunités politiques* favorisant la participation politique des personnes issues de la diversité. Selon Zibouh (2011), une combinaison de facteurs multiples⁵ conduit, en Belgique, comme ailleurs, à la présence en grand nombre d'élus issus de la diversité tant dans les assemblées communales que dans les parlements régionaux, communautaires, voire fédéraux. Pour l'auteure, *le débat à venir ne sera pas tant sur le nombre d'élus d'origine étrangère (ou affichant leur croyance religieuse), mais bien sur la manière dont ces élus utiliseront « leurs différences » et les traduiront en plus-value au service de l'ensemble des électeurs.*

Loin de constituer une menace pour la cohésion sociale, la participation politique des étrangers renforce plutôt les principes démocratiques en permettant à des acteurs, longtemps tenus à l'écart, de contribuer aux décisions (Zibouh, 2011). En effet, qu'est-ce que l'intégration sinon un « *processus par lequel des populations qui appartiennent à un espace économique périphérique entrent, s'établissent et s'implantent dans l'espace d'un État* » (Bastienier et Dassetto, 1990) ?

⁵ Adaptation des institutions locales en fonction de la démographie urbaine qui évolue, apparition de nouveaux acteurs sociaux politiquement mobilisables comme des responsables associatifs, des entrepreneurs et une classe de personnes qualifiées issues de l'immigration, intérêt des partis politiques à mobiliser le nouvel électorat d'origine étrangère...

Étant donné les limites de la démocratie représentative, la multiplicité et la complexité des intérêts en jeu, des opinions et des identités mixées dans nos sociétés multiculturelles, l'existence d'institutions démocratiques et tolérantes ne suffit pas à elle seule. C'est pourquoi le concept de *gouvernance* transcende celui de gouvernement et implique l'intervention d'une multitude d'acteurs (dont des organismes non gouvernementaux). Aussi, dans des contextes de diversité, la démocratie participative offre davantage de garanties pour qu'un maximum d'acteurs puisse faire entendre leur voix.

Cependant, la participation citoyenne dans des processus de décisions n'est pas, non plus, sans poser de problèmes. Elle soulève des questions de responsabilité et de réactivité des acteurs. *Le défi serait de définir de nouvelles formes de légitimation et voir comment elles pourraient améliorer la démocratie et la participation citoyenne.* Dans ce sens et sans surprise, la ville ouverte aux diversités culturelles apparaît, encore une fois, comme le levier le plus approprié pour impulser de nouvelles formes de politiques participatives et inclusives (Khovanova-Rubicondo et Pinelli, 2012).

Coûts et avantages de la diversité pour les citoyens

Il est clair, en effet, que *les coûts et les avantages de la diversité culturelle dans les villes ne dépendent pas que de la taille et des efforts d'adaptation des groupes considérés, mais aussi de l'environnement politique et institutionnel qui encourage plus ou moins cette intégration* (Khovanova-Rubicondo et Pinelli, 2012). Selon Kirchberger et Niessen (2011), encadrer et susciter le développement des capacités participatives (éducation populaire, soutien à la vie associative, développement des médias multilingues, etc.) des populations issues de l'immigration contribue grandement au bien-être social de tous.

Un des principes de ce processus positif est de considérer comme autant de ressources les changements adaptatifs que les immigrants et leurs descendants suscitent dans la société d'installation. En d'autres termes, l'intégration est une évolution par laquelle les personnes issues de l'immigration et les membres des sociétés d'accueil viennent à se rassembler (Brown et Bean, 2006 ; Manço, 2006). Selon ces auteurs, l'État doit accompagner et renforcer cette dynamique économique et socioculturelle initiée par la première génération d'immigrants et poursuivie par les générations suivantes. Ce processus évolutif dépend grandement de la participation des immigrants et de leurs descendants aux grandes institutions qui structurent la société, comme l'enseignement, le marché du logement et le marché du travail, par exemple. L'acceptation de ces nouveaux citoyens par les membres « plus anciens » de la société d'accueil est évidemment un vecteur important d'intégration (Alba et coll., 2012) : *veut-on l'exclusion et les problèmes sociaux qui l'accompagnent ou l'inclusion et les avantages que l'on peut en retirer ?*

Il appartient ainsi aux décideurs et aux gestionnaires politiques des pays d'accueil, à quelque niveau de pouvoir que ce soit, d'éduquer l'opinion publique dans le sens de l'option la plus profitable pour tous. Il leur faut définir et mettre en application les conditions socio-économiques pour amplifier les avantages socioculturels et matériels que l'on peut retirer des communautés hétérogènes (Lücken-Klassen et Heckmann, 2010).

Bibliographie

- Alba R., Reitz J. G., Simon P. (2012), « National Conceptions of Assimilation, Integration, and Cohesion », Cru M., Mollenkopf J. (éds), *The Changing Face of World Cities : Young Adult Children of Immigrant in Europe and the United States*, New York : Russell Sage, p. 44-61.
- Bastienier A. et Dassetto F. (1990), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation des sociétés*, Bruxelles : De Boeck.
- Born M. et coll. (éds) (2006), *Recomposer sa vie ailleurs. Recherche-action auprès des familles primo-arrivantes*, Paris : L'Harmattan.
- Brown S. et Bean F. D. (2006), « Assimilation models, old and new: Explaining a long-term process », *Migration information source*, Washington DC : Migration Policy Institute.
- Deboosere P., Eggerickx T. et coll. (2009), « La population bruxelloise : un éclairage démographique. », *Brussels Studies*, Note de synthèse des États Généraux de Bruxelles, n° 3.
- Faist T. et Häussermann H. (1996), « Immigration, social citizenship and housing in Germany », *International Journal of Urban and regional Research*, n° 20, p. 83-98.
- Gatugu J. et Manço A. (2005), « Associations culturelles des migrants et incommunications avec les milieux politico-administratifs : la situation en Belgique francophone », *Non Marchand. Management, droit et finance*, n° 15, p. 53-73.
- Khovanova-Rubicondo K. et Pinelli D. (2012), *Evidence of the Economic and Social Advantages of Intercultural Cities Approach. A Meta-analytic assessment*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Kirchberger A. et Niessen J. (2011), *L'intégration au-delà de la migration : le débat est ouvert !*, Bruxelles : ENAR.
- Lücken-Klassen D. et Heckmann F. (2010), *Intercultural policies in European cities*, Dublin : Eurofound.
- Manço A. (2006), *Processus identitaires et intégration. Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. et Amoranitis S. (2010), *Migrants et développement. Politiques, pratiques et acteurs en Belgique*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. et Aschenbroich C. (éds) (2013), *Migrants solidaires, projets jumelés. Pratiques et coopérations transnationales*, Paris : L'Harmattan.
- Manço A. et Gerstnerova A. (2016), « Migrant associations as alternative jobs providers : Experience of Turkish and sub-Saharan communities in Belgium », *Border crossing*, v. 6, n° 1, p. 1-15.
- Manço A., Gillen L., Mertz F. et Besch S. (2014), « La participation politique des étrangers au Luxembourg », *RED*, n° 19.
- Marglin S. A. (1990), « Towards the colonization of the mind », Marglin S. A. (éd.), *F. A. Marglin, Dominating knowledge*, Oxford : Clarendon Press.

- Martiniello M. (1997), « Quelle participation politique ? », Collectif, *La Belgique et ses immigrés. Les politiques manquées*, Bruxelles : De Boeck Université, p. 101-120.
- Morelli A. (dir.) (1992), *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles : Couleur Livre.
- Panceira S. (1982), « Les conseils consultatifs communaux des immigrés. », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 923.
- Rea A., Jacobs D. et coll. (2010), « Les comportements électoraux des minorités ethniques à Bruxelles », *Revue française de science politique*, v. 60, n° 4, p. 691-717.
- Tillie J. (1998), « Explaining Migrant Voting Behaviour in the Netherlands. Combining the Electoral Research and the Ethnic Studies Perspective », *Revue européenne des migrations internationales*, n° 14, p. 71-95.
- van Kempen R. et Özüekren A. S. (1998), « Ethnic segregation in cities : news forms and explanations in a dynamic world », *Urban Studies*, v. 10, n° 35, p. 1631-1656.
- Wrench J. (2002), *Cultural and Ethnic Diversity in Europe – New Perspectives for Business Strategies*, Bruxelles : Commission européenne.
- Zibouh F. (2011), « La représentation politique des musulmans à Bruxelles », *Brussel Studies*, n° 55, p. 1-14.